

Namur, le 9 janvier 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### WORKING PAPER DE L'IWEPS N°15 : DEVELOPPEMENT D'INDICATEURS LOCAUX ILLUSTRANT DES DEFIS LIES A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN FEDERATION WALLONIE BRUXELLES

Les questions autour des parcours scolaires, des retards et des sorties prématurées du système scolaire sont l'objet de nombreux défis pour les politiques éducatives et plus globalement pour notre société.

A la suite de la parution des **Indicateurs de l'Enseignement 2013** (8<sup>e</sup> édition) de l'Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique (AGERS) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, cette publication présente des photographies de quelques indicateurs du secteur de l'enseignement prenant en compte **les dimensions sous-régionales**. L'analyse des populations scolaires de l'enseignement secondaire ordinaire et de leurs parcours en Fédération Wallonie-Bruxelles est réalisée en présentant les résultats de **cinq indicateurs clés**, spécifiques et complémentaires, calculés au niveau spatial des dix zones de concertation de l'enseignement secondaire.

Ce Working Paper vise à **montrer la nécessité de mesures adaptées à des situations particulières à chaque entité, zone ou bassin**.



Le premier indicateur nous informe sur les différents taux d'inscription dans deux types de filières pour les élèves domiciliés dans chacune des zones.

Le **1<sup>er</sup> degré différencié** rassemble dans le secondaire les élèves n'ayant pas obtenu leur Certificat d'Etudes de Base (CEB). La différence entre les ratios d'inscription dans ce 1<sup>er</sup> degré différencié par zone est très importante : à Bruxelles, en 2011-2012, parmi les élèves inscrits dans le 1<sup>er</sup> degré, près d'un élève sur sept se trouve dans le 1<sup>er</sup> degré différencié; dans la zone de Nivelles, c'est le cas de moins d'un élève sur 25. Dès l'entrée dans le secondaire, les risques de relégation dans les parcours des élèves sont différents d'une zone à l'autre et nécessitent la mise en place de politiques de prévention ou de rattrapage adaptées par zone.

Un choix d'orientation s'effectue pour les élèves du secondaire lors de leur entrée au deuxième degré (en 3<sup>e</sup> année). Ce **choix de section (de transition ou de qualification)** oriente de manière déterminante la suite du parcours de l'élève après l'école secondaire. Les taux de fréquentation de ces sections sont très différents d'une zone à l'autre. Parmi les élèves fréquentant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice, 30,2 % des élèves domiciliés dans la zone de Nivelles sont inscrits dans la section de qualification. Par ailleurs, les trois zones constituant la province du Hainaut ont les taux les plus élevés (48,2 %, 49,4 % et 50,7 %). Les formations qualifiantes ou professionnelles proposent un diplôme qui ouvre des portes vers des métiers forts différents suivant les orientations. Ces résultats pourraient être mis en relation avec les emplois disponibles dans les zones et les orientations de qualification proposées dans les écoles.

Le deuxième indicateur cherche à identifier les zones qui comprennent des écoles attirant des élèves d'autres zones et à décrire les **aires de recrutement** de ces zones (y compris en dehors de la Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale). Dans l'enseignement secondaire ordinaire, le taux d'attractivité des établissements par zone oscille entre 9,6 % (Charleroi Hainaut Sud) et 22,2 % (Hainaut occidental). Il existe plusieurs facteurs explicatifs de ces différences de taux d'attractivité, notamment l'offre proposée (orientations, nombre de places...), la réputation de certains établissements, leur proximité à une offre de transport en commun... Les zones de Charleroi Hainaut Sud et de Liège ont les pourcentages les plus faibles, avec respectivement 9,6 % et 10,4 %, ce qui signifie que les établissements de ces zones accueillent environ 10 % d'élèves domiciliés hors de la zone. Inversement, la zone du Hainaut occidental, avec un taux d'attractivité de 22,2 %, accueille dans ses établissements près d'un cinquième d'élèves domiciliés à l'extérieur de la zone. Cet indicateur et les différentes cartes produites pour les illustrer pourraient être mis en relation avec les offres scolaires par zone (orientation, nombre de places) et peuvent être des sources de débat pour la gestion des politiques de mobilité quotidienne ou quasi quotidienne des élèves sur les territoires.

Le troisième indicateur présente, sous forme de cartographie par zone, les pourcentages d'élèves n'ayant pas pris de **retard dans leur parcours scolaire** ; et ensuite, sous l'angle de différents graphiques, la répartition des retards en fonction du nombre d'années parfois accumulées pour l'ensemble des zones puis pour deux zones : Liège et Luxembourg. En 2011-2012, une variabilité importante est à constater concernant la part des élèves « à l'heure » en secondaire ordinaire selon leur zone de domicile. En effet, cet indicateur varie entre les valeurs extrêmes de 39,7 % (zone de Bruxelles-Capitale) à 60,6 % (zone de Luxembourg). En 5<sup>e</sup> année secondaire, pour l'ensemble des zones, les résultats montrent que, dans la forme générale, près d'un élève sur dix a déjà redoublé deux fois dans son parcours scolaire et que c'est le cas d'un élève sur deux dans la forme professionnelle.

Le quatrième indicateur se préoccupe des parcours d'une cohorte et observe les retards acquis sur cinq ans. Des résultats différents s'observent pour les différentes zones. A nouveau, pour les zones présentant les taux de retards les plus importants, des politiques spécifiques de prévention de l'échec comme les écoles de devoirs sont à développer...

Enfin, le cinquième indicateur cherche à mesurer les « **sorties prématurées** » du système éducatif de la FWB et approche donc la préoccupation du décrochage scolaire. Par le biais d'une analyse longitudinale sur une cohorte d'élèves inscrits en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année secondaire en 2010-2011 et l'inscription ou non de cette cohorte une année plus tard (2011-2012) dans un établissement de la FWB, cet indicateur permet d'une part de mettre en lumière la porte principale de sortie qui est celle de la 3<sup>e</sup> professionnelle, quelle que soit la zone où l'élève est domicilié. D'autre part, cet indicateur met en évidence le nombre important d'élèves qui quitte le système scolaire de la FWB entre 15 et 17 ans, avant l'obtention d'une certification de fin de secondaire, et avant la fin de l'obligation scolaire. Ces jeunes se retrouvent donc, pour une partie, sans diplôme de secondaire. Ils ont cependant la possibilité d'intégrer un autre système scolaire tel que la promotion sociale, l'enseignement régional en alternance... Les résultats de cet indicateur par zone montrent des différences de parts d'élèves « sortis » fort différentes : les parts varient entre 4,5 % et 8,2 % selon les zones. Les valeurs les plus élevées s'observent dans les zones de Bruxelles-Capitale et Charleroi-Hainaut Sud. Les valeurs les plus faibles concernent les zones de Nivelles et du Luxembourg. Ces résultats par zone permettent d'identifier les priorités pour le développement ou le renforcement de politiques territorialisées de prévention du décrochage scolaire ou pour la mise en place de mesures de rattrapage.

*Cette publication est le résultat d'une collaboration entre l'IWEPS et l'AGERS (Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique). Elle est téléchargeable sur le site internet [www.iweeps.be](http://www.iweeps.be)*

